

OFFRE PUBLIQUE MIXTE SIMPLIFIEE A TITRE PRINCIPAL

ASSORTIE D'UNE

OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT SIMPLIFIEE A TITRE SUBSIDIAIRE

DANS LA LIMITE DE 462 000 ACTIONS FONCIERE SEPRIC

VISANT LES ACTIONS DE LA SOCIETE



INITIEE PAR LA SOCIETE



PRESENTEE PAR



AUTRES INFORMATIONS RELATIVES AUX CARACTERISTIQUES, NOTAMMENT JURIDIQUES, FINANCIERES ET COMPTABLES DE PATRIMOINE ET COMMERCE



Le présent document relatif aux autres informations de la société Patrimoine et Commerce a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (« l'AMF ») le 20 février 2013, conformément à l'article 231-28 du règlement général de l'AMF et à l'instruction n°2006-07 du 25 juillet 2006 de l'AMF. Ce document a été établi sous la responsabilité de Patrimoine et Commerce.

Le présent document complète la note d'information de Patrimoine et Commerce visée par l'AMF le 19 février 2013 sous le numéro 13-041, en application de la décision de conformité du même jour (la « **Note d'Information** »).

Des exemplaires du présent document ainsi que de la note d'information de Patrimoine et Commerce sont disponibles sur les sites Internet de l'AMF (www.amf-france.org) et de Patrimoine et Commerce (www.patrimoine-commerce.com). Ils peuvent également être obtenus sans frais auprès de :

Patrimoine et Commerce

7-9, rue Nationale
92100 Boulogne Billancourt

Crédit Agricole Corporate and Investment Bank

9 quai du Président Paul Doumer
92920 Paris La Défense Cedex

Un communiqué sera diffusé au plus tard le 21 février 2013 conformément aux dispositions des articles 231-28 et 221-3 du règlement général de l'AMF afin d'informer le public des modalités de mise à disposition du présent document.

TABLE DES MATIERES

PREAMBULE	3
1. INFORMATIONS RELATIVES AUX CARACTERISTIQUES NOTAMMENT JURIDIQUES, FINANCIERES ET COMPTABLES DE PATRIMOINE ET COMMERCE.....	4
1.1 INFORMATIONS RELATIVES À PATRIMOINE ET COMMERCE	5
1.2 INFORMATIONS RELATIVES À LA SITUATION COMPTABLE ET FINANCIÈRE DE PATRIMOINE ET COMMERCE	5
1.2.1 <i>Information financière annuelle et intermédiaire</i>	5
1.2.2 <i>Information financière pro forma</i>	5
1.3 INFORMATIONS RELATIVES AUX ACTIVITÉS DE PATRIMOINE ET COMMERCE : RÉALISATION DU RAPPROCHEMENT ENTRE PATRIMOINE ET COMMERCE ET FONCIÈRE SÉPRIC.....	5
1.4 ORGANIGRAMME DU GROUPE PATRIMOINE ET COMMERCE.....	6
1.5 INFORMATIONS RELATIVES AUX ORGANES SOCIAUX	7
1.6 INFORMATIONS RELATIVES AUX PRINCIPAUX ACTIONNAIRES DE PATRIMOINE ET COMMERCE	7
1.7 INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES.....	7
1.7.1 <i>Capital social de Patrimoine et Commerce</i>	7
1.7.2 <i>Conclusion d'un nouveau contrat de liquidité</i>	7
1.8 INFORMATIONS RELATIVES AUX CONTRATS ENTRE APPARENTÉS.....	8
1.9 FACTEURS DE RISQUE	8
1.10 DÉCLARATION SUR LE FONDS DE ROULEMENT NET.....	8
1.11 CAPITAUX PROPRES ET ENDETTEMENT DE PATRIMOINE ET COMMERCE	9
1.12 INTÉRÊT DES PERSONNES PHYSIQUES PARTICIPANT À L'ÉMISSION.....	10
1.13 DÉPENSES LIÉES À L'ÉMISSION.....	10
1.14 DILUTION	10
1.15 INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES.....	11
2. PERSONNES RESPONSABLES	12
2.1 NOM ET FONCTION DES PERSONNES RESPONSABLES DES INFORMATIONS RELATIVES À PATRIMOINE ET COMMERCE	12
2.2 ATTESTATION DES PERSONNES RESPONSABLES DES INFORMATIONS RELATIVE À PATRIMOINE ET COMMERCE ..	12
2.3 RESPONSABLES DU CONTRÔLE DES COMPTES	12

PREAMBULE

Il est rappelé qu'en application du Titre III du Livre II et plus particulièrement de l'article 234-2 et de l'article 233-1 2° du règlement général de l'AMF, Patrimoine et Commerce, société en commandite par actions au capital de 142 483 171,50 euros, dont le siège social est situé 7-9, rue Nationale à Boulogne Billancourt (92100), immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 395 062 540, dont les actions sont admises aux négociations sur le compartiment C du marché réglementé de NYSE Euronext à Paris (« **Euronext Paris** ») sous le code ISIN FR0011027135 (la « **Société** » ou « **Patrimoine et Commerce** »), propose de manière irrévocable aux actionnaires de Foncière Sépric, société anonyme à conseil d'administration au capital de 45 751 704 euros, dont le siège social est situé 116, rue de Silly à Boulogne Billancourt (92100), immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nanterre, sous le numéro 399 578 087 (« **Foncière Sépric** » ou la « **Société** ») et dont les actions sont admises aux négociations sur le compartiment C d'Euronext Paris sous le code ISIN FR0004031292, d'acquérir la totalité de leurs actions Foncière Sépric dans les conditions décrites ci-après (l'« **Offre** »).

L'Offre est constituée d'une offre publique mixte simplifiée à titre principal, assortie d'une offre publique d'achat simplifiée à titre subsidiaire :

- au titre de l'offre publique mixte simplifiée principale : Patrimoine et Commerce offre, à titre principal, aux actionnaires de la Société, d'échanger les actions Foncière Sépric qu'ils détiennent contre des actions Patrimoine et Commerce à émettre selon un rapport de 11 actions Patrimoine et Commerce (coupon 2012 attaché) à émettre pour 20 actions Foncière Sépric (coupon 2011/2012 attaché) apportées, auquel s'ajoute un paiement en numéraire de 0,91 euro par action Foncière Sépric apportée (soit 18,20 euros pour 20 actions Foncière Sépric apportées) (l'« **Offre Mixte Principale** ») ;
- au titre de l'offre publique d'achat simplifiée subsidiaire : Patrimoine et Commerce offre, à titre subsidiaire, aux actionnaires de la Société d'acquérir les actions Foncière Sépric au prix de 12 euros par action Foncière Sépric (coupon 2011/2012 attaché) (l'« **OPA Subsidiaire** »).

Le nombre total d'actions Foncière Sépric susceptibles d'être apportées à l'OPA Subsidiaire est limité à 462 000 actions Foncière Sépric.

Sous réserve de ce qui précède, les actionnaires de Foncière Sépric peuvent apporter leurs actions Foncière Sépric soit à l'Offre Mixte Principale, soit à l'OPA Subsidiaire.

Les ordres d'apport à l'Offre Mixte Principale ne pourront porter que sur des quotités de 20 actions Foncière Sépric ou sur tout multiple de cette quotité. Si le nombre d'actions Foncière Sépric qu'un actionnaire de Foncière Sépric souhaite apporter à l'Offre Mixte Principale excède cette quotité ou l'un de ses multiples, cet actionnaire devra faire son affaire des rompus éventuels et soit acquérir soit céder des actions Foncière Sépric afin d'apporter un nombre d'actions Foncière Sépric égal à 20 ou à un multiple de 20.

Les actions Foncière Sépric présentées à l'OPA Subsidiaire qui ne pourront pas être acceptées en raison d'apports excédant la limite ci-avant seront réputées avoir été apportées à l'Offre Mixte Principale.

L'Offre vise la totalité des actions Foncière Sépric existantes non détenues directement ou indirectement par Patrimoine et Commerce, soit, à la date de la Note d'information, un nombre de 2 918 121 actions, en ce compris, la totalité des actions auto-détenues par la Société, soit 5 046 actions, représentant 0,07% du capital de la Société, étant cependant précisé

que le conseil d'administration de Foncière Sépric a décidé que ces actions auto-détenues ne seraient pas apportées à l'Offre.

L'Offre vise également les 90 000 actions nouvelles Foncière Sépric susceptibles d'être émises en cas d'exercice des 90 000 options de souscription Foncière Sépric (les « **Options de Souscription** ») détenues par deux bénéficiaires (voir paragraphe 2.5 « Situation des bénéficiaires d'Options de Souscription » de la Note d'Information). Toutefois, ces actions nouvelles porteront jouissance au 1^{er} juillet 2012 et seront admises aux négociations sur le compartiment C d'Euronext Paris sur une ligne de cotation séparée sous le code ISIN FR0011413160. Ces actions nouvelles n'auront donc pas droit au dividende de 0,40 euro par action décidé par l'assemblée générale du 12 décembre 2012 qui sera mis en paiement le 28 mars 2013. Par conséquent, dans l'hypothèse où ces actions nouvelles seraient apportées à l'Offre, le montant en numéraire de 0,91 euro par action existante Foncière Sépric qui sera versé dans le cadre de l'Offre Publique Mixte sera réduit de 0,40 euro pour chaque action nouvelle Foncière Sépric apportée et le prix de 12 euros par action existante Foncière Sépric qui sera versé dans le cadre de l'OPA Subsidaire sera réduit de 0,40 euro pour chaque action nouvelle Foncière Sépric apportée.

L'Offre porte ainsi sur un nombre total maximal de 3 008 121 actions Foncière Sépric.

L'Offre fait suite à l'acquisition par Patrimoine et Commerce de 61,73% du capital de Foncière Sépric. Cette acquisition a pris la forme d'apports, réalisés le 27 décembre 2012, par la Famille Vergely d'une part et par la Famille Robbe d'autre part, d'un nombre total de 4 707 163 actions Foncière Sépric, rémunérés par :

- (i) l'émission de 2 588 936 actions nouvelles portant jouissance courante Patrimoine et Commerce, sur la base d'un rapport d'échange à 11 actions Patrimoine et Commerce pour 20 actions Foncière Sépric et
- (ii) le versement d'une somme en numéraire d'un montant total de 4 283 518,33 euros, à titre de soulte d'apport, correspondant à un montant unitaire de 0,91 euro par action Foncière Sépric apportée.

La valeur réelle des actions Foncière Sépric apportées a été calculée sur la base des méthodes de valorisation multi-critères. Au terme de cette analyse, la valeur réelle de Foncière Sépric est égale à son actif net réévalué au 30 juin 2012, calculée sur une base diluée, soit 12,21 euros par action apportée, soit 57,47 millions d'euros pour 61,73% du capital.

Les termes et conditions de l'Offre Mixte Principale sont identiques à ceux retenus pour rémunérer les apports effectués par les familles Vergely et Robbe.

1. INFORMATIONS RELATIVES AUX CARACTERISTIQUES NOTAMMENT JURIDIQUES, FINANCIERES ET COMPTABLES DE PATRIMOINE ET COMMERCE

Patrimoine et Commerce est organisée sous la forme de société en commandite par actions dont l'associé commandité unique est la SARL Duval Gestion. La SARL Duval Gestion est représentée par ses gérants, Monsieur Eric Duval et Mademoiselle Pauline Duval.

Patrimoine et Commerce est gérée et administrée par une gérance. Le contrôle permanent de sa gestion est assuré par le conseil de surveillance.

Le groupe Duval, contrôlé par Monsieur Eric Duval, détient, à la date d'établissement du présent document, 35,31% du capital et 39,95% des droits de vote de Patrimoine et Commerce (voir paragraphe 1.14 « Dilution »).

1.1 Informations relatives à Patrimoine et Commerce

Les informations relatives aux caractéristiques, notamment juridiques, financières et comptables de Patrimoine et Commerce figurent dans le document de référence de Patrimoine et Commerce enregistré par l'AMF le 29 novembre 2012 sous le numéro R.12-049 (le « **Document de Référence** »), ainsi que dans le document d'information enregistré par l'AMF le 5 décembre 2012 sous le numéro E.12-051 (le « **Document d'Enregistrement** »).

Le Document de Référence et le Document d'Enregistrement sont disponibles sur les sites Internet de l'AMF (www.amf-france.org) et de Patrimoine et Commerce (www.patrimoine-commerce.com). Ils peuvent également être obtenus sans frais auprès de Patrimoine et Commerce (7-9 rue Nationale, 92100 Boulogne Billancourt).

Le présent document incorpore par référence le Document de Référence et de Document d'Enregistrement.

1.2 Informations relatives à la situation comptable et financière de Patrimoine et Commerce

1.2.1 Information financière annuelle et intermédiaire

Les comptes consolidés annuels au 31 décembre 2011 et les comptes consolidés semestriels au 30 juin 2012 de Patrimoine et Commerce, ainsi que les rapports des commissaires aux comptes y afférent, figurent dans le Document de Référence.

Les informations financières sélectionnées annuelles et intermédiaires figurent au chapitre 3 du Document de Référence.

1.2.2 Information financière pro forma

L'information financière pro forma de Patrimoine et Commerce au 30 juin 2012 ainsi que le rapport des commissaires aux comptes sur cette information figurent respectivement en Annexes 3 et 4 du Document d'Enregistrement.

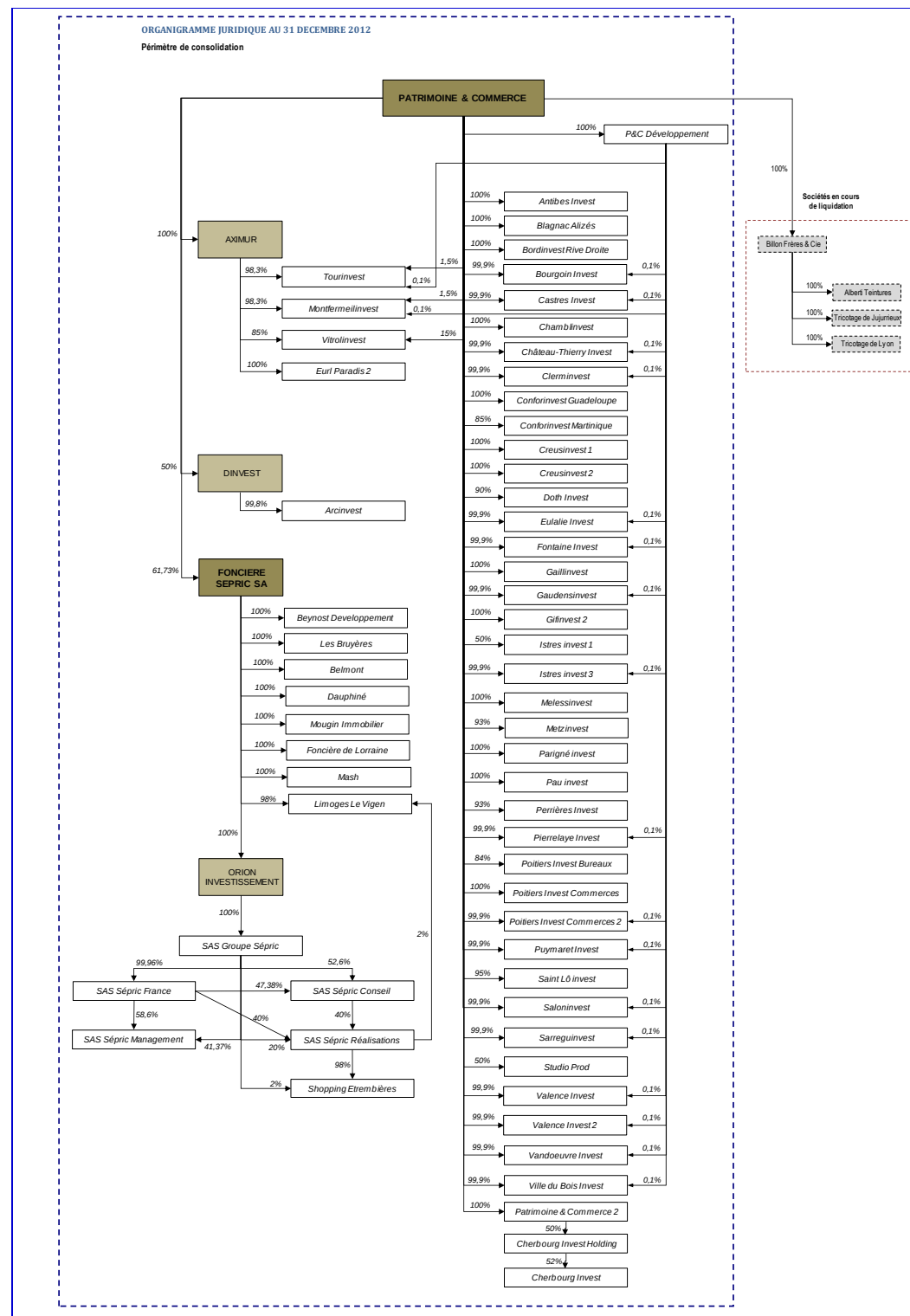
Cette information financière pro forma prend pour hypothèse l'apport à hauteur de 100% à l'Offre Publique Mixte et ne reflète par conséquent pas l'hypothèse d'apports à l'OPA Subsidaire. Même si les apports à l'OPA Subsidaire atteignaient la limite fixée pour cette offre, c'est-à-dire 462 000 actions Foncière Sépric, ceux-ci n'auraient pas d'impact significatif sur l'information financière pro forma.

1.3 Informations relatives aux activités de Patrimoine et Commerce : réalisation du rapprochement entre Patrimoine et Commerce et Foncière Sépric

L'assemblée générale de Patrimoine et Commerce réunie le 21 décembre 2012 a approuvé les apports par la Famille Vergely d'une part et par la Famille Robbe d'autre part, d'un nombre total de 4 707 163 actions Foncière Sépric, représentant, au 29 janvier 2013, 61,73% du capital et 50,14% des droits de vote de Foncière Sépric. Ces apports ont été réalisés le 27 décembre 2012 (date de règlement-livraison).

1.4 Organigramme du groupe Patrimoine et Commerce

Figure ci-dessous l'organigramme du groupe Patrimoine et Commerce au 31 décembre 2012.



1.5 Informations relatives aux organes sociaux

Depuis le 27 décembre 2012, Messieurs Philippe Vergely, Bernard Robbe et Philippe Graff ont rejoint le conseil de surveillance de Patrimoine et Commerce, qui compte à la date du présent document 13 membres. Le conseil de surveillance statuera prochainement sur la question de l'indépendance de chacun de ces nouveaux membres.

Par ailleurs, le conseil d'administration de Foncière Sépic est, depuis la réalisation des apports, composé d'une majorité de représentants de Patrimoine et Commerce (Messieurs Eric Duval, Christophe Clamageran et Dominique Jouaillec). Monsieur Christophe Clamageran est président-directeur général de Foncière Sépic.

1.6 Informations relatives aux principaux actionnaires de Patrimoine et Commerce

Voir paragraphe 1.14 « Dilution ».

1.7 Informations complémentaires

1.7.1 Capital social de Patrimoine et Commerce

A la date du présent document, le capital social de Patrimoine et Commerce est composé de 8 259 894 actions de 17,25 euros de valeur nominale, et de 10 911 719 droits de vote.

L'assemblée générale de Patrimoine et Commerce réunie le 21 décembre 2012 a renouvelé les principales autorisations financières consenties à la gérance (voir paragraphe 3.2.12 du Document d'Enregistrement), et a en particulier à ce titre autorisé l'émission des actions nouvelles Patrimoine et Commerce à remettre en échange dans le cadre de l'Offre Mixte Principale.

1.7.2 Conclusion d'un nouveau contrat de liquidité

Patrimoine et Commerce a résilié le contrat de liquidité confié à Invest Securities avec effet au 31 décembre 2012 et a confié à Kepler Capital Markets (Paris) la mise en œuvre d'un nouveau contrat de liquidité, par la conclusion d'un contrat avec effet au 1er janvier 2013, conforme à la Charte de déontologie établie par l'Association française des marchés financiers (AMAFI) et approuvée par l'Autorité des Marchés financiers le 21 mars 2011.

Les moyens affectés à la mise en œuvre du contrat de liquidité confié à Kepler Capital Markets sont ceux qui figuraient dans le contrat de liquidité conclu avec Invest Securities à la date de sa résiliation (soit 9 013 actions Patrimoine et Commerce et 36 192,41 euros en espèces).

1.8 Informations relatives aux contrats entre apparentés

Au niveau du groupe Foncière Sépric, a été résilié, avec effet au 31 décembre 2012, le contrat d'asset management confié à Pentagone Holding (société contrôlée par Monsieur Philippe Vergely) et ont été conclus deux contrats de prestations de services et d'assistance avec les sociétés Pentagone Holding et BMR (société contrôlée par Monsieur Bernard Robbe) pour une durée d'un an. Ces deux contrats, conclus à des conditions de marché, permettent d'assurer la transition entre les deux gouvernances. Ils représentent un montant trimestriel de 225 000 euros pour le premier et de 150 000 euros pour le second.

Parallèlement, des contrats de prestations de services sur le même modèle que ceux existants entre le groupe Imfined et le groupe Patrimoine et Commerce seront conclus avec le groupe Foncière Sépric.

1.9 Facteurs de risque

Les facteurs de risques liés au rapprochement entre Patrimoine et Commerce et Foncière Sépric figurent dans le Document d'Enregistrement.

Les facteurs de risques relatifs à Patrimoine et Commerce sont décrits dans le Document de Référence.

Les facteurs de risques relatifs à Foncière Sépric sont décrits dans son rapport financier annuel au titre de l'exercice clos le 30 juin 2012.

Patrimoine et Commerce n'a pas connaissance, à la date du présent document, d'autres risques opérationnels ou financiers significatifs concernant le groupe Patrimoine et Commerce. Toutefois, l'attention des investisseurs est attirée sur le fait que la liste des facteurs de risques mentionnés dans ces documents n'est pas exhaustive et qu'il pourrait y avoir d'autres risques, totalement ou partiellement inconnus ou dont la survenance n'était pas envisagée à la date du présent document, de nature à avoir un effet défavorable significatif sur Patrimoine et Commerce, sa situation financière et/ou ses résultats.

1.10 Déclaration sur le fonds de roulement net

Patrimoine et Commerce atteste que, de son point de vue, le fonds de roulement net de la Société est suffisant, y compris après prise en compte de l'incidence de l'Offre sur ce poste, au regard de ses obligations au cours des 12 prochains mois à compter de la date d'établissement du présent document.

1.11 Capitaux propres et endettement de Patrimoine et Commerce

Conformément au paragraphe 127 des recommandations de l'ESMA (European Securities and Markets Authority (ESMA/2011/81), le tableau ci-dessous présente la situation de l'endettement et des capitaux propres de Patrimoine et Commerce au 30 novembre 2012, sur une base consolidée, y compris après prise en compte des apports d'actions Foncière Sépric réalisés le 27 décembre 2012:

CAPITAUX PROPRES ET ENDETTEMENT DE LA SOCIETE				
En milliers d'euros au 30/11/2012	P&C	Ajust. Apports ⁽³⁾	FS ⁽⁴⁾	Total
1 - Capitaux propres et endettement				
Dette financière courante	13 068	-	5 829	18 897
Faisant l'objet de garanties	7 131		5 829	12 960
Faisant l'objet de nantissements	3 827			3 827
Sans garanties ni nantissement	2 109	-	-	2 109
Dette financière non courante	176 624	-	59 586	236 210
Faisant l'objet de garanties	96 522		59 586	156 108
Faisant l'objet de nantissements	36 903			36 903
Sans garanties ni nantissement	43 199	-	-	43 199
Capitaux propres part du groupe ⁽¹⁾				
Capital social	24 102 ⁽²⁾	118 381	-	142 483
Primes et réserves légales	80 677 ⁽²⁾	68 321	-	12 356
Autres réserves (au 30/06/2012)	20 572	18 924	-	1 648
Résultat consolidé (au 30/06/2012)	3 965	18 868	-	22 833
Total capitaux propres ⁽⁵⁾	129 316	50 004	-	179 320
Intérêts minoritaires ⁽⁵⁾ (au 30/06/2012)	9 951	31 965		41 916
2 - Analyse de l'endettement financier net				
A trésorerie nette	26 787	7 414	9 700	29 073
B équivalent trésorerie (cash)	-			-
C titres de placement	-			-
D liquidités (A+B+C)	26 787	7 414	9 700	29 073
E créances financières à court terme	169			169
F dette bancaire court terme	151		1 201	1 352
G Part à moins d'un an des dettes à moyen et long terme	13 068		5 829	18 897
H Autres dettes financières courantes à court terme	272			272
I Dettes financières courantes à court terme (F+G+H)	13 490	-	7 030	20 520
J Endettement financier net à court terme (I+E-D)	13 128	7 414	2 670	8 384
K Financement bancaire à plus d'un an	146 624		59 586	206 210
L Obligations émises (part > 1an)	30 000			30 000
M Autres emprunts à plus d'un an (dont FV hedge dérivés CCS)	2 166		830	2 996
N Endettement financier net à moyen et long terme (K+L+M)	178 790		60 416	239 206
O Endettement financier net (J+N)	165 662		57 746	223 408

Notes : (1) Hors résultat du Groupe (2) Le capital social et la prime d'émission, de fusion, d'apport présenté dans le tableau ci-dessus en date du 09/07/2012 tiennent compte de la distribution du dividende en actions (à hauteur de 88 309 actions à 14,25 euros – augmentation de capital et de la prime par décision de la gérance le 9 juillet 2012). (3) Les ajustements sur les capitaux propres liés aux apports ont été retraités des impacts de la sortie des sociétés suisses de Foncière Sépric. (4) Hors Suisse et hors acquisition Groupe Sépric.: les opérations de cession des sociétés suisses et d'acquisition de Groupe Sépric n'ont pas eu d'impact significatif sur les capitaux propres de Foncière Sépric ; en termes d'endettement financier, elles ont représenté un décaissement net de l'ordre de 1,5 million d'euros pour le groupe Foncière Sépric. (5) Source : information financière pro-forma présentée dans l'Annexe 3 du Document d'Enregistrement.

Remarque générale : les principaux retraitements reflétés dans l'information financière pro forma ont concerné la sortie des immeubles (pour un montant de l'ordre de 74,23 millions d'euros au 30 juin 2012) et la réduction de l'endettement financier (de l'ordre de 69,33 millions d'euros au 30 juin 2012) – voir pour plus d'informations l'information financière pro forma figurant en Annexe 3 du Document d'Enregistrement.

1.12 Intérêt des personnes physiques participant à l'émission

Néant.

1.13 Dépenses liées à l'émission

Le montant global des frais exposés par Patrimoine et Commerce dans le cadre de l'Offre (en ce inclus les frais exposés par Patrimoine et Commerce dans le cadre des apports effectués par la Famille Vergely et par la Famille Robbe), en ce compris notamment les honoraires et autres frais de conseils externes, financiers, juridiques, comptables ainsi que de tous experts et autres consultants et les frais de publicité et de communication ainsi que le montant des frais relatifs au financement de l'Offre, est estimé à 900 000 euros (hors taxes).

1.14 Dilution

Sous réserve des ajustements décrits au paragraphe 2.4.1 « Ajustement des termes de l'Offre Mixte Principale » de la Note d'Information, un nombre maximal de 1 654 467 actions nouvelles Patrimoine et Commerce pourra être émis dans le cadre de l'offre Mixte Principale.

Dans l'hypothèse d'un taux de réponse de 100% à l'Offre Mixte Principale, et sur la base de 3 008 121 actions Foncière Sépric visées par l'Offre, il serait remis un nombre maximal de 1 654 467 actions nouvelles Patrimoine et Commerce (1 654 466,55 arrondi à l'unité supérieure). Le nombre d'actions Patrimoine et Commerce serait par conséquent porté de 8 259 894 (à la date du présent projet de note d'information) à 9 914 361.

A l'issue de l'Offre et dans l'hypothèse où ce dernier nombre maximal d'actions serait créé, un actionnaire détenant actuellement 1% du capital de Patrimoine et Commerce verrait sa part dans le capital ramenée à 0,83%.

Le tableau ci-après précise la répartition du capital et des droits de vote de Patrimoine et Commerce avant et après règlement-livraison de l'Offre, en prenant pour hypothèse un taux de réponse de 100% à l'Offre Mixte Principale, sur la base du nombre d'actions Patrimoine et Commerce au 31 décembre 2012 (sur une base non diluée) :

	Avant Offre Mixte Principale (au 31 janvier 2013*)				En supposant un taux de réponse de 100% à l'Offre Mixte Principale			
	Nombre d'actions détenues	% du capital	Nombre de droits de vote	% des droits de vote	Nombre d'actions détenues	% du capital	Nombre de droits de vote	% des droits de vote
Duval Participations	97.528	1,18%	192.978	1,77%	97.528	0,98%	192.978	1,54%
Duval Investissements et Participations	2.084.844	25,24%	3.425.298	31,39%	2.084.844	21,03%	3.425.298	27,26%
Alizès Invest	727.395	8,81%	727.394	6,67%	727.395	7,34%	727.394	5,79%
Duval Participations 2	6.822	0,08%	13.497	0,12%	6.822	0,07%	13.497	0,11%
Sous-total groupe Duval	2.916.589	35,31%	4.359.167	39,95%	2.916.589	29,42%	4.359.167	34,69%
Banque Populaire Val de France	1.123.423	13,60%	2.222.927	20,37%	1.123.423	11,33%	2.222.927	17,69%
Suravenir	526.316	6,37%	526.316	4,82%	526.316	5,31%	526.316	4,19%
Pentagone Holding	677.289	8,20%	677.289	6,21%	677.289	6,83%	677.289	5,39%
Philippe Vergely	567.430	6,87%	567.430	5,20%	567.430	5,72%	567.430	4,52%
Marie-Noëlle Vergely	351.901	4,26%	351.901	3,22%	351.901	3,55%	351.901	2,80%
Olivia Vergely	7.449	0,09%	7.449	0,07%	7.449	0,08%	7.449	0,06%
Amaury Vergely	7.877	0,10%	7.877	0,07%	7.877	0,08%	7.877	0,06%
Sous-total Famille Vergely	1.611.946	19,52%	1.611.946	14,77%	1.611.946	16,26%	1.611.946	12,83%
B.M.R.	194.319	2,35%	194.319	1,78%	194.319	1,96%	194.319	1,55%
Bernard Robbe	635.582	7,69%	635.582	5,82%	635.582	6,41%	635.582	5,06%
Marianne Robbe	100.192	1,21%	100.192	0,92%	100.192	1,01%	100.192	0,80%
Maïté Daveze Philippe	46.897	0,57%	46.897	0,43%	46.897	0,47%	46.897	0,37%
Sous-total Famille Robbe	976.990	11,83%	976.990	8,95%	976.990	9,85%	976.990	7,77%
Autres actionnaires et public	1.104.630	13,37%	1.214.373	11,13%	2.759.097	27,83%	2.868.840	22,83%
dont actionnaires de Foncière Sépric ayant apporté leurs actions	n/a	n/a	n/a	n/a	1.654.467	16,69%	1.654.467	13,17%
Total	8.259.894	100,00%	10.911.719	100,00%	9.914.361	100,00%	12.566.186	100,00%

* Sur la base des opérations de regroupement, le nombre de droits de vote est au 31 janvier 2013 de 10.911.719 voix (hors droits de vote double attachés aux 105 actions à droit de vote double non regroupées).

1.15 Informations complémentaires

Le rapport de l'expert indépendant désigné par Foncière Sépric figure dans la note en réponse établie par Foncière Sépric, disponible sur les sites Internet de l'AMF (www.amf-france.org) et Foncière Sépric (www.fonciere-sepric.com). Ce rapport porte sur les conditions financières de l'Offre et conclut à son caractère équitable pour les actionnaires minoritaires.

2. PERSONNES RESPONSABLES

2.1 Nom et fonction des personnes responsables des informations relatives à Patrimoine et Commerce

Monsieur Eric Duval
Monsieur Christophe Clamageran
Monsieur Dominique Jouaillec
Duval Gestion
Gérants de Patrimoine et Commerce

2.2 Attestation des personnes responsables des informations relative à Patrimoine et Commerce

« Nous attestons que le présent document qui a été déposé le 20 février 2013 auprès de l'Autorité des marchés financiers, et qui sera diffusé au plus tard la veille du jour d'ouverture de l'offre, comporte l'ensemble des informations requises par l'article 231-28 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers et par l'instruction n°2006-07 du 25 juillet 2006, dans le cadre de l'offre publique mixte simplifiée à titre principal assortie d'une offre publique d'achat simplifiée à titre subsidiaire visant les actions de Foncière Sépric.

Ces informations sont, à notre connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée. »

Les gérants

2.3 Responsables du contrôle des comptes

Commissaires aux comptes titulaires

Grant Thornton
100 rue de Courcelles, 75849 Paris Cedex 17
Représenté par Monsieur Laurent Bouby

A4 Partners
64, rue Ampère, 75017 Paris
Représenté par Monsieur Olivier Marion

Commissaires aux comptes suppléants

La société Institut de gestion et d'expertise comptable – IGEC
3, Rue Léon Jost 75017 Paris – France
Représentée par Monsieur Vincent Papazian

Monsieur Marc Luccioni, domicilié
64 rue Ampère, 75017 Paris